



DOSSIER
SECTIONS SPORTIVES
COLLEGE ROMAIN ROLLAND



Les sections sportives
au collège R. Rolland



LES VALEURS

Les sections sportives hébergées au collège Romain Rolland offrent aux élèves une scolarité adaptée et une formation sportive ambitieuse. Respect, travail, discipline et rigueur sont les valeurs essentielles liées à ce dispositif.

HÉBERGEMENT ET ÉQUIPEMENT

L'hébergement en internat est possible : L'internat accueille les élèves du lundi matin 8h au vendredi 16h40. La capacité d'accueil est de 40 places (20 filles – 20 garçons). Le coût annuel de la pension est d'environ 1700€.

L'équipement est à la charge des familles (tenues de sport adaptées, combinaison pour le Kayak, ...)

SCOLARITÉ et ENTRAÎNEMENTS

Les élèves des sections sportives suivent les mêmes cours que les autres y compris ceux d'EPS. Ils bénéficient en plus de deux entraînements hebdomadaires sur le temps scolaire. Les exigences pédagogiques sont identiques et conditionnent le maintien en section sportive ainsi que l'assiduité. Les élèves dont les résultats scolaires ou sportifs sont insuffisants ne seront pas maintenus en section. Le règlement intérieur s'applique dans toutes les situations.

En plus des entraînements sur la section les élèves s'engagent à suivre les entraînements de leur club, à adhérer à l'association sportive du collège et à participer aux compétitions.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription est conditionnée à l'accord du club après évaluation du niveau sportif du candidat. Les dossiers de demandes d'admission doivent parvenir au collège pour le **mardi 7 mai 2024 au plus tard**. La commission de recrutement se réunira le **jeudi 16 mai** et l'avis de la commission sera notifié à l'issue. Les demandes d'hébergement en internat et les demandes de dérogations doivent être adressées à la direction académique (calendrier auprès des directeurs d'école ou principaux de l'établissement actuel).

Pour tout renseignement et visite du collège, merci de contacter le secrétariat au 02.97.25.28.00

CONTACT

Collège Romain Rolland

50 Bd Romain Rolland, BP 20018, 56306 Pontivy cedex

Ce.05621332u@ac-rennes.fr

Site : www.college-romainrolland-pontivy.fr



DEMANDE D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE rentrée 2024

Je soussigné(e), NOM Prénom.....

Adresse

Code Postal..... Ville Tél :

Mail :

Père

Mère

Tuteur/Tutrice de :

NOM de l'élève..... Prénom..... Classe 2023/2024.....

Né(e) le à Nationalité

Demande une place à l'internat :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT ACTUEL - 2023/2024 :

ADRESSE : COMMUNE

CLUB ACTUEL (quelle que soit la pratique) :

Activité Sportive :

Nombre d'années de pratique :

Autres pratiques sportives :

OPTIONS SPORTIVES POSSIBLES – ANNÉE 2024/2025

(Un seul choix)

Basketball

Football

Kayak

Handball

Pièces à joindre :

- Lettre de motivation de l'élève
- Recommandation du club avec nom et numéro de l'entraîneur actuel
- Pour le kayak : attestation 50 m crawl avant la rentrée de septembre
- Une copie de la licence de la saison en cours
- Bulletins scolaires du 1er et du 2ème trimestre
- Charte d'engagement signée par l'élève et par ses parents
- Feuille d'inscription à l'Association sportive signée, accompagnée du règlement (22 euros) lui permettant de participer aux cross et compétitions UNSS de son activité.

L'inscription ne devient définitive qu'à réception de l'avis de passage, sur le bulletin du 3^{ème} trimestre et de l'avis d'affectation de la Direction Académique du Morbihan pour les élèves hors secteur.

Le / /, à Signature des parents :



CHARTRE D'ENGAGEMENT EN SECTION SPORTIVE

2024-2025



Les élèves de section sportive s'engagent :

- à être présents à toutes les séances (y compris lorsque l'élève est dispensé) avec une tenue adaptée à chaque activité sportive et entraînement.
- à s'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les entraînements et compétitions UNSS.
- à s'inscrire à l'association sportive (obligatoire) et à participer aux cross et aux compétitions UNSS de leur activité.
- à avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement, sur les lieux de pratique (vestiaires, terrains) ainsi qu'en déplacements (compétitions UNSS)
- à avoir un comportement respectueux à l'égard de tous les membres de la communauté éducative

En cas de non-respect des engagements cités ci-dessus, le chef d'établissement, en concertation avec les entraîneurs et les coordonnateurs, pourra décider d'une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive concernée.

Je soussigné(e) élève de la classe de accepte les règles de fonctionnement de la section sportive scolaire. Je m'engage donc, et à défaut, ne pourrait être maintenu(e) dans la section.

Toute déviance à cet engagement pourra être sanctionnée par le chef d'établissement.

Fait àle

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

Informations à conserver

• Section Handball

- Entraîneur : Eduard GANEA / 06 86 13 54 72 / eduard.ganea@paysdepontivyhandball.fr
- Professeur responsable administratif : M. BOURGES / remi.bourges@ac-rennes.fr

• Section Kayak

- Entraîneur : Vincent COUDERT / 06 73 10 24 44 / nicolascoudert@wanadoo.fr
- Professeur responsable administratif : M. BOURGES / remi.bourges@ac-rennes.fr

• Section Basket

- Entraîneur : Romain CABEL / 06 87 86 34 30 / rcabel@outlook.fr
- Professeur responsable administratif : Mme BERNIER / blandine.bernier@ac-rennes.fr

• Section Football

- Entraîneur : Antoine Chauvet / 06 37 47 10 23 / antoine.chauvetsaldo@hotmail.fr
- Responsable administratif club : Fred Conan f.conan@stadepontivyen.com
- Professeur responsable administratif : Mme BERNIER / blandine.bernier@ac-rennes.fr

Association sportive du collège Romain Rolland

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025



L'association sportive du collège est animée par les enseignants d'EPS du collège.
Ce club permet à votre enfant de découvrir, pour un coût modique, **toutes les activités** suivantes :

- **Les midis** : futsal, tennis de table, badminton, crossfit, gymnastique, parkour...
- **Le mercredi après-midi** : natation, rencontres district....



Modalité d'inscription :

- Je fournis le **règlement de 22€** (chèque ou espèces) pour l'achat de la licence permettant de faire toutes les activités choisies par l'élève pendant l'année scolaire 2024-2025, ainsi que **l'autorisation parentale ci-dessous complétée**.

Chèque à l'ordre de « Association sportive du collège Romain Rolland »

Je soussigné(e) élève de la classe de en **2024-2025**
né(e) le désire m'inscrire à l'association sportive du collège.

Je soussigné(e), **mère, père ou tuteur**,..... responsable de l'élève nommé ci-dessus, autorise son inscription à l'association sportive du collège Romain Rolland et m'engage à régler le coût de la licence : 22€

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise :

- le(s) enseignant(s) d'EPS à prendre mon enfant en photo et à les utiliser, si besoin, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site internet du collège, publications internes...)
- mon enfant à participer, s'il le souhaite, aux différentes compétitions UNSS le mercredi et à être transporté avec le ou les professeur(s) d'EPS.

En cas d'accident, le professeur encadrant s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous laissant au moins un numéro de téléphone et nous prévenir de tout changement. En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Téléphone fixe : Téléphone portable : Téléphone de l'élève :

Mail des parents (**OBLIGATOIRE pour valider l'inscription**) :@.....

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS

Fait le à

Signature des parents